

# LE BEAU LIEU

Bulletin no: 13 de décembre 1977

Noël est à notre porte, une autre année déjà se termine et les membres du conseil veulent profiter de l'occasion pour offrir à toute la population leurs meilleurs vœux.

Que ce temps de réjouissance et cette nouvelle année apportent à tous la réalisation de leurs désirs les plus chers.

JOYEUX NOEL

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

ALAIN TURGEON, maire

## REPARTITION DES RESPONSABILITES

A sa réunion régulière du 5 décembre dernier, les membres du conseil municipal établissaient pour l'année qui vient, une nouvelle répartition des tâches en eux, qui est la suivante:

M. ALAIN TURGEON	Affaires juridiques, réglementation et relations extérieures;
M. MICHEL G. BOURGEAU	Finances;
M. BERNARD DAGENAI	Comité Local d'Aménagement;
MME PAULINE PATRY	Bulletin et informations générales;
M. CLAUDE PARENT ET M. JEAN-PIERRE ROUSSEAU	Equipement, bâtisses et infrastructure;
M. GUY ROYER	Comité Local du Loisir

N'hésitez pas à communiquer directement avec le responsable lorsque vous avez un problème à résoudre ou une suggestion à apporter.

## VIVE LA MUSIQUE

### 1. Chorales

Dans le cadre du projet d'animation musicale qui a été récemment octroyé à notre municipalité par le Conseil des Arts du Canada, nous annonçons officiellement la formation d'un groupe choral à voix mixtes (voix d'hommes et de femmes) pour les adultes dès le début du mois de janvier 1978.

Avant tout, cette chorale sera une activité de pur loisir visant à procurer à tous ses membres des heures de détente par la pratique de la musique. Il n'est en aucune façon nécessaire d'avoir des bases musicales ou d'avoir déjà fait du chant choral pour s'y inscrire; tous peuvent donc en faire partie (quoique nous apprécierons beaucoup l'aide de ceux qui auront une éventuelle expérience dans le domaine).

Le répertoire que nous proposerons sera très diversifié. Centré surtout sur la chanson contemporaine et le folklore (d'ici ou d'ailleurs), il pourra s'étendre occasionnellement à tous types de musique.

Notons enfin que nous inviterons d'une façon tout à fait libre les choristes qui y seront intéressés à mettre à profit l'expérience qu'ils vont acquérir en assurant une participation de la meilleure qualité possible à la liturgie dominicale.

Nous lançons l'appel à toute la population: si vous n'avez jamais connu le bonheur de chanter ensemble, c'est le moment où jamais... Pensez-y donc...

N.B.: Il y aura aussi une chorale pour les jeunes de 8 à 12 ans, laquelle débutera aussi en janvier.

### 2. Cours d'instruments

Nous songeons aussi à organiser des cours d'instruments (piano, flûte, guitare, percussion, etc.) à partir de vos goûts et de vos demandes.

Pour vous inscrire aux deux chorales et aux cours d'instruments, veuillez communiquer avec:

MME HUGUETTE TURGEON à 828-2752

### 3. Rythmique

Nous travaillons présentement à la préparation d'un cours de rythmique pour les enfants de 4, 5, 6 et 7 ans. La rythmique est une méthode de base d'éducation musicale qui apprend à l'enfant à vivre le rythme et la musique avec son corps. Cette activité favorise grandement

la spontanéité créatrice des enfants. Nous serons en mesure de vous donner des informations plus précises sous peu.

Cependant, si vous êtes intéressés, veuillez donner le nom de vos enfants à:

MME DENISE CHOQUETTE à 828-9164

GUY ISABELLE, musicien-animateur  
et  
DENISE CHOQUETTE, responsable du projet

### UN SERVICE EN ATTIRE UN AUTRE

Ca arrive à tout le monde. L'autobus est passé, l'auto est enfouie sous la neige, la batterie est à plat. Le terrain n'est pas déblayé et il faut être à Québec à telle heure. En vitesse, on téléphone aux amis dans l'espoir de trouver "une place" a bord de leur auto. Des fois on est chanceux. Sinon on reste à la maison en se rongant nerveusement les ongles.

Il existe une solution simple et gratuite à ce problème: une liste de noms, numéros de téléphone et destinations approximatives des résidents de Ste-Pétronille pouvant offrir, à l'occasion, une place à bord de leur véhicule. Un service en attirant un autre, cet échange de bons procédés serait une bonne façon de s'entraider.

Il vous suffit de me téléphoner (le soir), de me donner nom, numéro de téléphone, destination approximative (parlement, basseville, etc.) et heure habituelle de départ de Ste-Pétronille.

Je dresserai la liste des "volontaires" et la ferai publier dans le prochain numéro du Beau Lieu. Vous n'aurez ensuite qu'à consulter la liste pour vous trouver un bon samaritain d'occasion.

YVES ROBERGE à 828-2461 (soir)

### DIVERS SERVICES

Nous avons tous besoin, un jour ou l'autre, de connaître le nom de quelqu'un qui ramone les cheminées, qui répare telle chose ou tel outil, qui tire des joints, qui fait des meubles, etc.

Nous avons sûrement à Ste-Pétronille des gens qui font tout cela et plus encore et nous cherchons au loin ces personnes ressources.

Nous avons pensé que ce serait un service à offrir à la population de l'informer de nos ressources locales.

Aussi, toute personne qui oeuvre dans quelques domaines que ce soit est invitée à envoyer un mot au secrétaire-trésorier en y mentionnant les travaux qu'elle exécute afin que nous puissions établir une liste que nous ferons paraître dans un prochain bulletin.

PAULINE PATRY  
Conseiller municipal

#### HORAIRE DE LA PATINOIRE

Lundi et mercredi	18 h 30 à 22 hres	
Mardi et jeudi	16 h 30 à 17 h 30	19 h 30 à 22 hres
Vendredi	18 h 30 à 23 hres	
Samedi et dimanche	13 h 30 à 16 hres	20 hres à 23 hres

Il est à noter que ces heures sont les heures d'ouverture de la patinoire et de la salle. Ce ne sont pas les heures réservées au patinage.

De plus amples informations vous seront fournies dès que possible concernant les périodes de patinage, de hockey et de ballon-balai.

GUY ROYER  
Conseiller municipal

#### INSCRIPTION AUX ACTIVITES SPORTIVES

Etant donné que l'inscription n'a pas apporté tout le succès escompté, nous avons donc prolongé la période de cette inscription jusqu'au début du congé des Fêtes.

Cette dernière chance de participer à des activités sportives est à votre portée.

Pour vous inscrire, rendez-vous à la salle de l'école aux heures d'ouverture de la patinoire.

Participez, cela vous sera profitable.

CLAUDE BUSSIERES  
Le Comité des Sports